

Sofica Cofinova



COFINOVA

Sociétés de
financement de
l'industrie
cinématographique et
de l'audiovisuel

• 23 ans d'expérience •

Il existe un risque de perte en capital.

La SOFICA représente un placement à risque dont le rendement doit être apprécié en tenant compte de l'avantage fiscal. L'avantage fiscal procuré ne doit pas, à lui seul, motiver l'investissement du client.

Introduction

QU'EST-CE QU'UNE SOFICA ?

Créées par la loi du 11 juillet 1985 (article 199 unvicies du CGI), les Sofica sont des sociétés anonymes à Conseil d'Administration. Elles constituent des sociétés d'investissement destinées à la collecte de fonds consacrés exclusivement au financement d'**œuvres audiovisuelles et cinématographiques**.

Lien vers la page du Centre National du Cinéma :



Les Sofica ont un **rôle essentiel** dans le financement du cinéma et de l'audiovisuel français : près de **2 milliards d'euros** ont été collectés **en 40 ans**, et plus de **3 000 œuvres financées** depuis leur création. C'est un **excellent outil de politique publique**, garant d'un haut niveau de production et de **diversité culturelle**, piloté par une triple tutelle : la DGFIP, l'AMF, et le CNC, rattaché au Ministère de la Culture. Tous les ans, ce sont plus de 65 millions d'euros investis dans 180 œuvres (soit un film français sur trois).

Le dispositif a été évalué à plusieurs reprises par les pouvoirs publics ces dernières années :

- En 2011, l'IGF lui attribue la note maximale de 3/3 ;
- En 2014, la Cour des Comptes relève son caractère "crucial" dans le financement de la production ;
- En 2023, la Cour des Comptes fixe 3 critères d'efficience aux dépenses fiscales, tous 3 vérifiés par les Sofica ;
- En 2025, l'IGF constate que "le dispositif se distingue par son caractère pilotable et apparaît aujourd'hui efficient".



Le marché cinématographique fin 2025 - début 2026

Le cinéma français confirme et amplifie sa dynamique de reprise sur les six premiers mois de 2026 :

- un marché domestique en forte accélération, avec environ 90,1 millions d'entrées au S1 2026 (+19,7 % vs S1 2025) et une part de marché des films français de 42,5 % ;
- une dynamique confirmée sur l'été, avec 108 millions d'entrées cumulées à fin juillet (+20,5 % vs 2025) et une Fête du Cinéma 2026 réussie (3,7 millions de spectateurs, +23 % vs 2025) ;
- une production soutenue et bien financée, le dispositif SOFICA y contribuant pleinement ;
- une présence internationale robuste sur l'ensemble de 2025, avec environ 42 millions d'entrées à l'étranger et environ 270 M€ de recettes internationales pour les films français ;
- une position dominante en Europe, très au-dessus des autres grands marchés continentaux sur l'année 2025 (France ≈ 157 M d'entrées / Allemagne ≈ 85 M / Italie ≈ 67 M).

Le vote du dispositif

Le dispositif Sofica est revoté tous les ans à l'Assemblée Nationale et fait l'objet d'une prorogation triennale dans le cadre de la loi finance de l'année. La prorogation actuelle est prévue par la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023, art. 13, qui étend la période d'application jusqu'au 31 décembre de cette année.

Sommaire

A PROPOS	-----	05
NOTRE HISTOIRE	-----	06
L'ÉQUIPE	-----	07
LE DISPOSITIF	-----	08
FOCUS COFINOVA	-----	09
NOS FINANCEMENTS	-----	10
NOS ENGAGEMENTS	-----	11
NOS RÉCOMPENSES	-----	12
NOS INVESTISSEMENTS	-----	13
ANNEXES	-----	14



A Propos

QUI SOMMES-NOUS ?



La Sofica Cofinova a été créée en 2003, par Alexis Dantec, Président des Sofica en activité. Depuis 2003, le CNC a agréé une nouvelle Sofica tous les ans, totalisant près de **160 millions d'euros** de fonds sous gestion, alloués dans plus de **520 films** de cinéma, **779 projets de scénario**, **85 oeuvres audiovisuelles**.

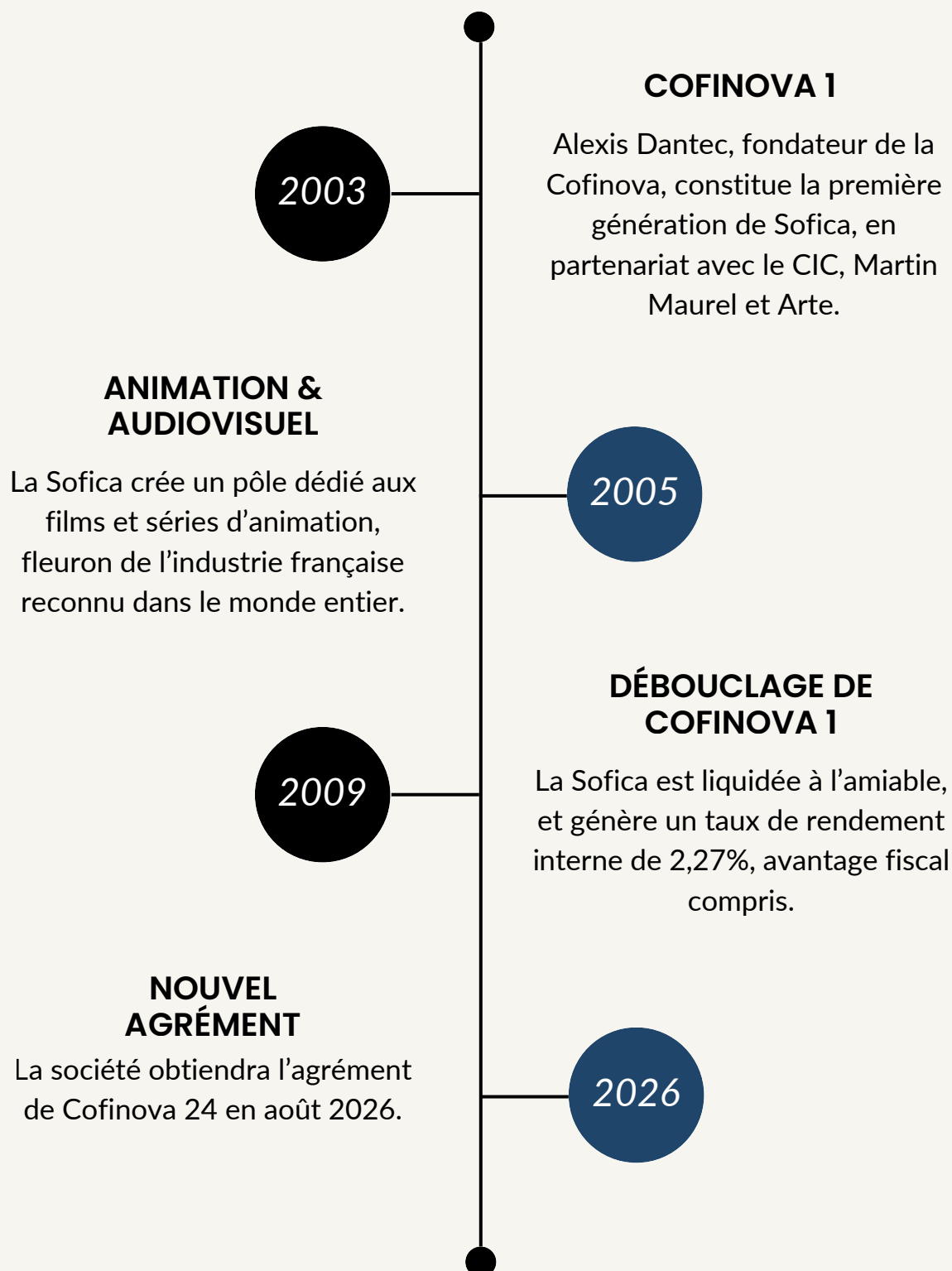
Parmi ces investissements, plusieurs films sont devenus des films à forte notoriété et valeur ; *Les petits mouchoirs* de G. Canet, *Des hommes et des dieux* de X. Beauvois, *Joyeux Noël* de C. Carion, ou plus récemment *Anatomie d'une chute* de J. Triet et *Boîte noire* de Y. Gozlan.

Nos principaux partenaires commerciaux



Notre Histoire

QUELQUES DATES ...



L'Équipe



ALEXIS DANTEC

FONDATEUR / PRÉSIDENT

Économiste de formation à l'ENSAE avec une expérience au sein du ministère de l'Économie, Alexis a fondé les Sofica Cofinova en 2003. Il dirige également des activités de gestion de catalogue, de distribution, de production et d'exploitation.



TAHEREH KHAZRAI

DIRECTRICE DES INVESTISSEMENTS / DIRECTRICE GÉNÉRALE

Diplômée de l'ESSEC, Tahereh passe plus de 10 ans au sein du groupe StudioCanal, avant de diriger les investissements de plusieurs Sofica jusqu'en 2017. Elle produit également des documentaires avec sa société et dirige depuis 2022 les investissements des Sofica Cofinova.



EMMANUELLE MEILHOC

RESPONSABLE LEVÉE DE FONDS & RELATION INVESTISSEURS

Diplômée de l'Université Paris-Dauphine, Emmanuelle débute au sein du cabinet de conseil Mazars. Après une expérience chez StudioCanal à la Direction des Séries, elle rejoint Cofinova en 2020, où elle est aujourd'hui chargée de levée de fonds et des relations investisseurs.



TOM FLAMAND

CHARGÉ D'AFFAIRES

Diplômé de Dauphine et après plusieurs expériences en sociétés de production cinématographique, Tom rejoint en 2020 le poste de chargé d'affaires chez Cofinova.

Le dispositif

UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ, UNE STRUCTURE DE DÉCISION RIGOUREUSE

La Sofica est créée par instruction conjointe de la DGFIP et du CNC qui délivrent chaque année un agrément à une dizaine de Sofica. Le fonds reçoit ensuite un visa de l'AMF. De plus, le service des agréments du CNC contrôle la nature des investissements réalisés par la Sofica, et l'ensemble de la chaîne de droits est inscrite au Registre Public du Cinéma et de l'Audiovisuel (RCPA).

Un Commissaire du Gouvernement, nommé par arrêté du Ministère de l'Action et des Comptes Publics, siège au Conseil d'Administration des Cofinova.

La Sofica est créée pour une durée de 10 ans mais peut être liquidée de manière anticipée. La liquidation anticipée, effectuée après une durée minimale de 5 ans, est soumise à l'accord de la DGFIP.

Enfin, la certification des comptes annuels : chez Cofinova, la mission est assurée par Deloitte & Associés et Emargence Expert.

Les projets sont sélectionnés au sein de comités d'investissements, composés de la directrice générale ainsi que de conseillers experts de l'industrie, chargés d'assister les dirigeants dans leur recherche et analyse de projets. Les projets sont ensuite revus en comité financier par le président et un administrateur, puis en conseil d'administration.

LA FISCALITÉ

- ✓ **Uniquement les personnes physiques**
- ✓ **Réduction d'impôt de 48% des sommes investies**
- ✓ **Durée minimale de conservation des titres : 5 ans**
- ✓ **Ne peuvent excéder 25% du revenu net global**
- ✓ **18 000 € maximum par foyer fiscal**
- ✓ **Actions souscrites en numéraire et de forme nominative**
- ✓ **Sortie des actionnaires par liquidation à l'amiable**

Focus Cofinova

1

UNE SOFICA HISTORIQUE

Cofinova est l'une des plus anciennes Sofica. Son savoir-faire est reconnu du secteur et permet d'avoir une position privilégiée avec les acteurs de la filière.

2

UNE DIVERSIFICATION DU RISQUE

La Sofica a toujours mis un point d'honneur à soutenir une pluralité de producteurs indépendants. En moyenne, une vingtaine de sociétés de production sont soutenues sur chaque véhicule, parmi lesquelles de solides acteurs fidèles : Trésor, Haut & Court, Nord-Ouest, Superprod.

3

DES FRAIS DE GESTION MAÎTRISÉS

Des frais de gestion de 15% HT du capital social sur la durée de vie du fonds (hors commission de placement de 3% et frais de constitution de 2,75%) pour une Sofica indépendante (non-adossée à un opérateur bancaire)

4

DES RÉSULTATS DÉMONTRÉS

Les Cofinova présentent parmi les meilleurs retours sur investissement, avec un historique solide de 16 Sofica déjà liquidées. La durée de vie moyenne d'un fonds, 7 ans, les rendent compétitives sur le marché.



TRACKRECORD EN ANNEXE

5

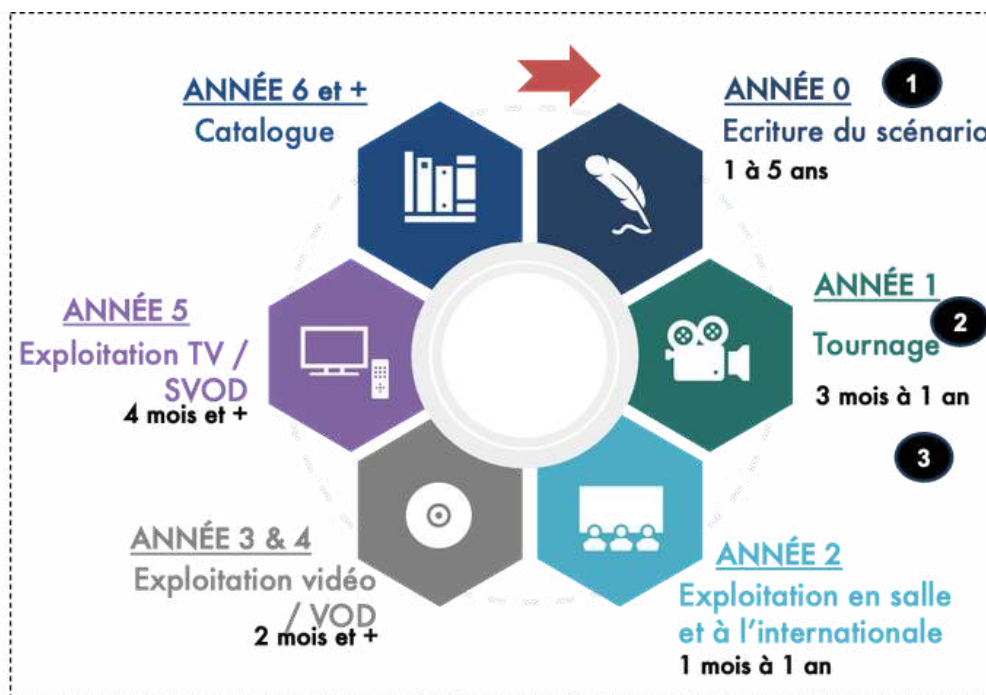
UN PARTENARIAT EXCLUSIF AVEC ARTE

Onze millions d'euros ont été investis dans 200 films soutenus en production ou en développement aux côtés de Arte France Cinéma. Cette alliance singulière a contribué à l'émergence de nouveaux talents : Céline Sciamma, Julia Ducournau, tout en soutenant des grandes signatures : Claire Denis, Xavier Dolan. Ce partenariat sécurise une partie des investissements avec des prix convenus à l'avance.



Nos financements

Les Sofica interviennent en financement à chaque étape du cycle de vie d'une oeuvre.



1

FINANCEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT (25%*)

La Sofica, à partir d'une filiale dédiée, finance des slates de développement auprès des sociétés de production. Le remboursement a lieu à la mise en production d'un projet (tournage).

2

FINANCEMENT DANS LA PRODUCTION (60%*)

Ces financements seront directement utilisés pour le tournage et la post-production du film. Ils permettent de couvrir les salaires de l'équipe artistique et technique, la location du matériel, les décors, le montage... La Sofica est indexée au succès du film, ou convient à l'avance un prix de retour sur investissement.

3

FINANCEMENT DANS LA DISTRIBUTION (15%*)

Les sociétés de distribution se chargent de la promotion du film lors de sa sortie. Les dépenses sont co-financées par les Sofica, donnant un accès prioritaire aux recettes.

*de l'enveloppe à investir (90% du capital social)

Nos engagements

1**1^{ER} & 2^{ÈME} FILM**

Une part de 40% de l'enveloppe est fléchée vers les premier et deuxième film de cinéaste, afin de promouvoir l'émergence de nouveaux talents sur le marché très concurrentiel de la réalisation.

2**ANIMATION**

La dernière Sofica agréée s'engage à dédier 15% de son enveloppe à la filière de l'animation, fleuron de l'industrie audiovisuelle française.

3**FILMS À DEVIS MODÉRÉ**

Un part de 80% de l'enveloppe est réservée aux films à moins de 8 millions d'euros. Ces productions sont spécifiquement demandeuses de fonds Sofica.

4**UN DÉCAISSEMENT DES FONDS OPTIMISÉ**

Une part importante des décaissements des fonds est faite avant tournage, afin de donner à la production la capacité de commencer le tournage dans de bonnes conditions.

5**UN SOUTIEN AUX DOCUMENTAIRES ET OEUVRES EUROPÉENNES**

La Sofica réserve une enveloppe de 5% pour des oeuvres trouvant moins d'accès aux financement.

6**PRODUCTEURS INDÉPENDANTS**

La Sofica dédie la quasi-totalité de ses fonds à des acteurs indépendants de capitaux étrangers.



Nos récompenses

DANS LES PLUS GRANDS FESTIVALS ET CÉRÉMONIES



PALME D'OR

Anatomie d'une chute - J. Triet

Titane - J. Ducournau

Dheepan - J. Audiard

Entre les murs - L. Cantet



CÉSAR DU MEILLEUR FILM

Anatomie d'une chute - J. Triet

120 Battements par minute - R. Campillo

Des hommes et des dieux - X. Beauvois

Lady Chatterley - P. Ferran



OSCAR

Anatomie d'une chute - J. Triet (Scénario)

Une séparation - A. Farhadi (film international)

Nos investissements



Annexes

CALENDRIER 2026 & TRACKRECORD DES TRI



Caractéristiques principales				Avantage fiscal maximal				Réduction de capital			Liquidation à l'amiable				Retours	
SOFICA	Année souscription	Valeur Initiale de l'action	Taux de Rendement Interne	Avantage fiscal maximal	Année de versement de l'avantage fiscal	Avantage fiscal par action	Part de l'action en risque	Date remboursement d'apport	Remboursement d'apport par action*	Durée en années jusqu'au remboursement apport	Date remboursement final	Remboursement final	Durée en années jusqu'au remboursement final	Valeur Finale de l'action	Taux de retour hors av. fiscal	Taux de retour avec av. fiscal
COFINOVA 1	2003	€ 200	2,27%	48,09%	2004	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 135,65	5,9	€ 135,65	67,83%	115,92%
COFINOVA 2	2004	€ 200	5,71%	48,09%	2005	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 151,45	6,2	€ 151,45	75,73%	123,82%
COFINOVA 3	2005	€ 200	3,01%	48,09%	2006	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 125,50	5,9	€ 125,50	62,75%	110,84%
COFINOVA 4	2006	€ 200	2,41%	48,09%	2007	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 124,02	6,7	€ 124,02	62,01%	110,10%
COFINOVA 5	2007	€ 200	2,69%	48,00%	2008	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 126,63	6,8	€ 126,63	63,32%	111,32%
COFINOVA 6	2008	€ 200	3,88%	48,00%	2009	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 138,86	7,0	€ 138,86	69,43%	117,43%
COFINOVA 7	2009	€ 200	3,71%	48,00%	2010	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 135,74	6,7	€ 135,74	67,87%	115,87%
COFINOVA 8	2010	€ 200	3,55%	48,00%	2011	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 132,65	6,3	€ 132,65	66,33%	114,33%
COFINOVA 9	2011	€ 200	2,53%	43,00%	2012	€ 86	€ 114	2017	€ 103,00	5,8	2018	€ 32,00	6,9	€ 135,00	67,50%	110,50%
COFINOVA 10	2012	€ 200	2,30%	36,00%	2013	€ 72	€ 128	2019	€ 135,00	5,9	2019	€ 13,03	6,9	€ 148,03	73,88%	109,88%
COFINOVA 11	2013	€ 200	2,34%	36,00%	2014	€ 72	€ 128	2020	€ 123,00	6,1	2021	€ 26,46	7,0	€ 149,46	74,73%	110,73%
COFINOVA 12	2014	€ 200	1,07%	36,00%	2015	€ 72	€ 128	2020	€ 110,00	5,9	2022	€ 27,49	7,9	€ 137,49	68,75%	104,75%
COFINOVA 13	2015	€ 200	1,27%	36,00%	2016	€ 72	€ 128	2021	€ 93,00	5,8	2022	€ 46,08	7,0	€ 139,08	69,54%	105,54%
COFINOVA 14	2016	€ 200	1,24%	36,00%	2017	€ 72	€ 128	2022	€ 111,00	5,9	2023	€ 27,60	7,0	€ 138,60	69,30%	105,30%
COFINOVA 15	2017	€ 200	3,00%	48,00%	2018	€ 96	€ 104	2023	€ 104,00	5,8	2025	€ 22,84	7,3	€ 126,84	63,42%	111,42%
COFINOVA 16	2018	€ 200	S1 2026	48,00%	2019	€ 96	€ 104	2024	€ 66,00	5,8	S2 2026	S2 2026	S2 2026	S2 2026	S2 2026	S2 2026
COFINOVA 17	2019	€ 200	S2 2026	48,00%	2020	€ 96	€ 104	2026	€ 78,00	6,0	S2 2026	S2 2026	S2 2026	S2 2026	S2 2026	S2 2026
COFINOVA 18	2020	€ 200		48,00%	2020	€ 96	€ 104	oct. 2026	€ 82,00	5,6						

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



Merci !

“Retour au mitan des années 1980. À cette époque, la fréquentation des salles chute sous la barre historique des 175 millions de spectateurs pour la première fois depuis l’après-guerre, les « à-valoir France » – minimums garantis – de distribution en salles diminuent fortement et la naissance de chaînes privées comme Canal +, en 1984, concurrence directement l’expérience au cinéma. Comment dès lors relancer l’industrie cinématographique française ? L’une des solutions proposées est de « mobiliser » l’épargne des Français via un dispositif fiscal qui leur permettrait d’investir dans le secteur en contrepartie d’une réduction d’impôt. C’est la genèse des SAFOCA, qui prennent très vite le nom de SOFICA, une mesure issue du rapport Jean-Denis Bredin sur l’articulation du cinéma et de la télévision privée.”

*extrait du discours de Gaëtan Bruel, Président du CNC à l’occasion de la table ronde autour des 40 ans des Sofica
live à retrouver dans son intégralité [ici](#).*

CONTACT | EMMANUELLE MEILHOC

+33 6 81 58 27 92

meilhoc@cofinova.com